assisté de MM. Georges Heyndrickx, Edouard Motte Etienne Motte, Paul D'Halluin. M. Gadenne remplissait les fonctions de secrétaire. Voici les résultats :

1re *catégorie*. 2 membres. — Peignage et filature. Inscrits, 50 ; votants, 22 ; majorité relative, 12. Ont obtenu : MM. Georges Motte, 22 voix, élu ; Joseph Dillies. 21 voix, élu.

2me *catégorie*. 2 membres. — Industrie textile. Inscrits, 218 ; votants, 95 ; majorité relative, 48 Ont obtenu : MM. César Pollet, 95 voix, élu ; Paul Dubar, 94 voix, élu.

3me *catégorie*. 1 membre. — Métallurgie. Inscrits. 48. votants 19 ; majorité relative, 10. M. Séraphin Chéron, 19 voix, élu.

4me *catégorie*. 1 membre. — Bâtiments. Inscrits, 157 ; votants, 51 ; majorité relative 26. M. Victor Bonnave, 48 voix, élu, divers, 3.

L'éclairage électrique à la Mairie. — Les essais officiels des moteurs à gaz, dans l'usine électrique municipale de la rue Neuve, repris lundi matin, à sept heures, selon le programme, ont été clôturés à quatre heures de l'après-midi, en présence de MM Joseph Trannoy et Achille Lepers, adjoints au maire. M. Aimé Witz, directeur des opérations, a emporté les documents hérissés de chiffres, qui vont lui permettre d'établir la statistique comparative des épreuves de toute sorte imposées aux deux machines. Elles paraissent leur avoir été jusqu'au bout des plus favorables, bien que les résultats exigés au triple point de vue de la marche, de la force et de la consommation fussent exceptionnels.

L'emprunt de 1860. — *Tirage au sort de 813 obligations.* Vendredi prochain, 1er février, à neuf heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, il sera procédé au tirage au sort des 813 obligations à rembourser, le 1er mai, de la manière suivante :

1 à 5,000 francs, 2 à 1,000 francs, 50 à 100 francs 760 à 50 francs.

La mise en état de viabilité de la rue Dupire. — Un avis de la Mairie informe les intéressés qu'une enquête est ouverte sur le projet de classement, de nivellement, de règlement des alignements et de mise en état de viabilité de la rue Louis Dupire anciennement rue Réaumur.

Le pro et sera déposé à la mairie pendant quinze jours (jusqu'au 11 février prochain inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M le Préfet, recevra à la mairie pendant trois jours, savoir les 12, 13 et 14 du dit février de 3 à 4heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet

Banque de France. — *Succursale de Roubaix-Tourcoing.* — A partir du 1er février 1895, la Banque de France ouvrira des comptes de dépôts de fonds, sans intérêts, à Paris et dans ses succursales et bureaux auxiliaires.

Les formalités exigées pour l'ouverture des diverses catégories de comptes actuellement en usage sont supprimées par les comptes de dépôts : ils pourront être ouverts sur une simple demande déposée entre les mains du directeur de la succursale, et accompagnée d'un premier versement minimum de 500 francs.

La Banque tient à la disposition de ses clients les chèques, carnets et imprimés nécessaires au fonctionnement de ce nouveau service.

Un accident de travail — Un domestique au service de M. J. Dispa fils, fondeur, rue de l'Ommelet. Jean Vanreust, âgé de vingt sept ans, avait été chargé de porter, sur une voiture à bras une assez lourde pièce chez M. Th. Noyts, constructeur-mécanicien, rue d'Inkermann.

En entrant dans l'établissement, il prit mal ses dispositions et accrocha la grand'porte. La violence du choc le renversa sous le véhicule, et dans sa chute il se fit une fracture du coude, compliquée d'une luxation.

Le blessé, conduit à son domicile, rue des Arts, proche du lieu de l'accident, y a reçu les soins de M. le docteur Isbecque, qui l'a envoyé à l'Hôtel-Dieu lundi matin.

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — *Journée du dimanche 27 janvier.* Liste des portions : hommes, femmes, 390 ; enfants, 515 ; total : 905. — Refuge de nuit : 29 lits.

— *Journée du lundi 28 janvier.* Hommes, femmes, 850 ; enfants, 1.155 ; total, 2,005. Refuge, 29 lits.

— Une collecte faite sur l'initiative de M. Vandenberghe, à la société Saint-Paul, établie chez Mme veuve Gléton, au Raverdi, a produit la somme de 4 fr. 50, qui a été remise au bureau du *Journal de Roubaix*.

Une grève de tisserands. — Une grève partielle a éclaté, lundi à midi, au tissage de M. Achille Deldalle, rue de Lorraine. Il s'agit d'une question de salaire.

Tombé dans un escalier. — Un garçon brasseur de treize-cinq ans, nommé Jean Baptiste Vandersmickt, est tombé, dimanche soir, dans l'escalier du logement qu'il occupe avec sa famille, rue de Cartigny, à l'estaminet du « Lion de Flandre. »

L'accident aurait pu avoir les plus graves conséquences, le malheureux ayant frappé de la tête une des marches : il s'est borné à une déchirure du tympan, qui n'en a pas moins nécessité l'admission du blessé à l'hôpital, dans la matinée de lundi, à la demande de M. le docteur Montaigne, qui lui a donné les premiers soins.

En rêvant. — Un ouvrier cordonnier, Henri Missine, célibataire de cinquante-un ans, qui loge dans un estaminet de la rue de France, était monté dans sa chambre, dimanche soir, vers neuf heures. Des rêves, à ce qu'il assure, agitèrent son sommeil, et il tomba de son lit sur le plancher, où il faisait une grave contusion à la hanche.

Au lever du jour les gens de la maison ont dû réclamer pour leur pensionnaire les soins de M. le docteur Ballenghien, et l'ouvrier cordonnier a été transporté à l'Hôtel-Dieu après un pansement sommaire.

Une trouvaille — Dans la matinée de dimanche, un élève de l'école de la rue Turgot, le jeune Jean Poncelet âgé de onze ans, a ramassé, rue Lacroix, un sac d'ouvrier, contenant des vêtements et divers outils de vitrier. L'enfant, bien inspiré, s'est empressé de porter sa trouvaille au directeur de l'école, qui l'a fait déposer au commissariat de police de la rue Saint-Joseph.

Menus faits. — L'agent Lescouffe, qui passait, lundi matin, rue Blanchemaille, aperçut, dans la cour de l'Hôtel-Bien, un homme qui dormait dans l'intérieur de cet homme. l'agent l'engagea à rentrer chez lui. Le dormeur accueillit ces conseils par des injures. Il a été aussitôt arrêté. C'est un tisserand de la rue des Champs. Jules Marotte, âgé de 47 ans.

— La police a procédé, lundi, à l'arrestation d'un sujet belge Christophe Bordand, âgé de 24 ans, journalier, rue de l'Ermitage, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion en date du 10 décembre 1892.

Lannoy. — Les *Prévoyants de l'Avenir*, de Lannoy ont tenu leur première réunion au café de l'Industrie.

Cette nouvelle section, qui porte le numéro 1050 existe pour toutes les communes du canton de Lannoy, et a pour président, M. Decourcelle

— *Un accident d'usine.* — Lundi soir, vers 3 heures, le jeune Louis Desmettre, âgé de 15 ans, demeurant à Lannoy, employé à la filature de M. Albert Parent, rue des Remparts, à Lannoy, a eu la main droite écrasée en voulant faire entrer une mèche dans le frotteur d'une cardeuse. Le blessé a reçu immédiatement les soins de M. le docteur Parmentier.

Willems. — *Funérailles de M. Carlier.* — Lundi matin à 11 heures 1/2, ont eu lieu, à Wattrelos, les funérailles de M. Edouard Carlier, Conseiller municipal.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Delattre, maire de Wattrelos, Pottier, adjoint, Leroy et Rouzé, conseillers municipaux.

Sur tout le parcours la musique municipale de Wattrelos a exécuté des marches funèbres.

Au cimetière, M. Pottier a dit un dernier adieu au défunt au nom de tous les habitants de Wattrelos.

Dans l'assistance considérable, on remarquait M. Mulliez Dewailly, conseiller d'arrondissement, le Conseil municipal de Wattrelos au grand complet et des représentants de toutes les municipalités des communes voisines

Annappes. — *Un vol de serviettes.* Dans la nuit du dimanche au lundi, des malfaiteurs, restés inconnus, ont dérobé 16 mètres de serviettes en curage, dans une pâture, et appartenant à Mme veuve Cette, blanchisseuse à Annappes. Les serviettes volées sont estimées 40 fr. La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* : **Formulaire de Manipulations et d'Analyses Chimiques**, comprenant la plupart des préparations industrielles, mordants et corps auxiliaires servant en teinture, colorants minéraux pour la peinture et l'impression et un grand nombre de produits médicinaux et photographiques, etc., à l'usage des *Chimistes, Teinturiers, Pharmaciens, Industriels*, etc., par M. Auguste Béghin, professeur de chimie à l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. Un vol. in-8 de 402 pages, élégamment cartonné, prix : *8 fr.* 39266—89070

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,60** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13	Grande Rue, 283
Rue de l'Industrie, 2	Rue de l'Ouest, 125
Rue Pierre-de-Roubaix, 15	Rue de la Chaussée, 2
Place d'Amens, Mayot, boulr	Rue Decrême, 37
Rue d'Italie, 34	Rue Turgot, 68
Rue de l'Epeule, 188	Place de la Gare, 12
Rue de Tourcoing, 155	Grande-Rue, 38
Rue du Tilleul, 123	Rue de la Fosse-aux-Chênes, 98
Boulevard de Strasbourg, 126	A TOURCOING
Rue Cornelle, 7	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4
Rue Ma Campagne, 113	Rue de Gand, 91
Rue du Collège, 71 bis	Rue du Tilleul, 15
Rue de Cartigny	A CROIX
Rue de la Halle, 9	Rue de la Gare chez M. Duvivier
	A LILLE
	Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87930

WATTRELOS

Une importante saisie de fraude. — Les préposés des douanes Huguet et Lotode, de service au sentier de Mallons, virent venir à eux, lundi, à dix heures du matin, une voiture chargée de sacs. Ces sacs contenaient du café vert, pour une valeur de 800 francs.

Le conducteur de la voiture voyant sa fraude découverte, prit alors la fuite, poursuivi par les douaniers Mais ceux-ci ne purent l'arrêter à temps : il put dépasser la frontière. C'est un nommé Arthur Courchelle, qui fait la contrebande pour le compte de son père, Emile Courchelle, marchand de paille, au hameau de la Vieille Place, à Wattrelos.

Le cheval, la voiture et son contenu ont été déposés au hameau de la Houzarde.

GRANDE POISSONNERIE ROBASIEN

31, RUE SAINT-GEORGES, 31

— *COURS du Mardi 29 Janvier 1895* —

SARDINES FUMEES, 15 cent. la douzaine
Escargots aux fines herbes avec beurre d'Oostcamp 0.8 la douz.
Soles à la gelée, 0,75 c. le 1/2 kilo
Raie à la gelée 0,50 la portion

Crustacés		Marée fraîche	1/2 k
Langoustes extra « » » fr.		Cabillaud	»»»
Homards (gros) « » » »		Maquereaux	»»»
Crabbes	0,00 et 0,00	Soles	1,50
Crevvisses (moyes)	0,. et 0,00	Turbots	1,25
Escargots, la douz.	et 0,80	Bar	»,»»
		Colin	1,25
HUITRES la douz.		Raies	0,50
Arcachon 0,60 ; extra	1,00	Flotte	»,»»
Marennes blanches extra	1,50	Bougets	0,60
Anglaises extra-fines	2,00	Carrelets (plets)	0,40
Moules le kilo	0 15	Truite saumonée	»,»»
		Anguilles de rivière	»,»»
Saumons		Anguilles de mer	»,»»
Saumon rouge le 1/2 kil	1 25	Vives	»,»»
Morue nouvelle le 1/2 k.	0,75	Saumon blanc	»,»»
Barbues 0,75 ; 1,25 ; 0,10		Crevettes	»,»»
Turbotins 0,75 ; 1,25 ; 0,10		Brochet (eau douce)	»,»»
Crapelots, 0,15 la pièce		Merlans	»,»»
		Eperlans	»,»»
		Merluches	»,»»
		Harengs frais, la pièce	»,»»

GROS ET DÉTAIL

Huîtres d'Ostende. 2 fr. la douzaine

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MORE-GOY-Z, tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805 - 37910

TOURCOING

Elections des prud'hommes patrons. — La journée de lundi n'a pas, on le comprend, présenté la même animation que celle de dimanche ; on a commencé le vote à neuf heures, et à midi et demi le dépouillement était terminé.

Le bureau était ainsi composé : MM. Diéval, adjoint ; Louis Duhamel, Alphonse Vanzeveren, Paul Leurent et Hippolyte Scalabre, secrétaire.

1e catégorie. Electeurs inscrits 24 ; votants 6. — M. Jules Lemaire-Caulliez, filateur de lin, sortant 6 voix, élu.

2e catégorie. Inscrits 64 ; votants 33 ; majorité absolue, 17. M. Louis Malfait, filateur de laines, sortant, 33 voix, élu.

3e catégorie. - Inscrits, 52 ; votants, 23 ; majorité absolue, 12. — M. Victor Lemettre, fabricant, 23 voix, élu.

4e catégorie. — Inscrits, 223 ; votants, 71. MM. Henri Delahousse, entrepreneur de charpente, 38 voix, élu ; Denis Grau, conseiller sortant, 32 ; bulletin blanc, 1.

Les rôles des contributions sont mis en recouvrement : 1° Le rôle du 4e trimestre de 1894 de la taxe sur les vélocipèdes ; 2° Le rôle supplémentaire de la contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets pour le 4e trimestre de 1894.

Il est accordé un délai de 3 mois, aux contribuables qui se croiraient surtaxés ou indûment imposés pour adresser au Préfet une demande en dégrèvement ou réduction. Joindre, sous peine de nullité l'extrait du rôle et les avertissements et quittances des termes échus.

Pour toute cote égale ou supérieure à 30 fr. les demandes devront être rédigées sur papier timbré.

Funérailles d'un pompier vétéran. — Lundi ont eu lieu, à 10 heures, à Saint Christophe, les funérailles du doyen du corps des sapeurs pompiers de Tourcoing, le sergent Philibert Guyot, décédé à son domicile, rue Verte, dans sa 86e année.

Une compagnie des pompiers, sous le commandement du lieutenant Gille, assistait en armes au convoi.

On remarquait dans la nombreuse assistance plusieurs chefs des environs, entre autres M. le commandant Hubert, de Roubaix.

L'accident de chemin de fer de dimanche. L'état de la victime de ce terrible accident, M. Jules Desrousseaux, préposé d'octroi, était, lundi après-midi, aussi satisfaisant que possible.

Un commencement d'incendie. — Lundi à 9 heures du matin le feu se déclara dans une petite construction en planches couverte en parnes dépendant de l'estaminet de M. Modard Lecluntre, 166, rue de la Croix Rouge. Les voisins accourus au secours se sont facilement rendus maîtres de ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont peu importants

Vols de porte monnaie. — Les deux vols que nous allons relater, le premier surtout, ont été accompagnés de circonstances exceptionnellement graves, à en juger par les déclarations des plaignants.

Dimanche vers 10 heures du soir, Félix Dupont, cardeur, âgé de 19 ans, demeurant rue Fin-de-la-Guerre, rencontra aux environs du canal un jeune homme de sa connaissance qui l'engagea à l'accompagner à l'estaminet « Au Petit-Ménage », rue des Carliers.

Ils partirent tous deux par la nouvelle rue encore dépourvue de pavés qui se trouve en face de l'église du Sacré-Cœur, comptant s'arrêta vers le milieu de cette rue pour allumer une cigarette. Au moment où il allait se remettre en marche, il reçut un formidable coup sur la tête et tomba sans connaissance.

Heureusement un passant l'aida à se relever et le conduisit à l'estaminet du « Chat gris » ; et là, le jeune homme revenu à lui s'aperçut que les poches de son pantalon étaient retournées et que son porte-monnaie contenant environ 5 fr. avait disparu. Le camarade n'a pas encore été retrouvé.

— Samedi, dans la soirée, Arthur Duterte, tisserand, rue Fin-de-la-Guerre, se prit de querelle dans un estaminet de la rue des Poutrains, avec plusieurs autres consommateurs qui se mirent sur lui et finirent par le jeter à la porte. Il s'aperçut alors qu'il n'avait plus son porte-monnaie renfermant une somme de 17 à 18 fr.

Changement d'enseigne. On ne peut poser une enseigne sans autorisation de la voirie : un débitant de la place des Halles, qui avait cru pouvoir changer l'enseigne pour en adopter une autre qui existe déjà en ville et qui est ainsi devenue la propriété du premier titulaire a été l'objet d'un procès-verbal.

Marcq en Barœul. *Souscription pour le laboratoire de bactériologie de Lille.* — On sait que le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul a voté une somme de 300 francs pour la création du laboratoire de bactériologie de Lille. Mais, voulant contribuer pour une somme supérieure, jugeant la grande utilité de cette fondation, la municipalité a fait placer à la Mairie, chez MM. les conseillers des quartiers éloignés et dans beaucoup d'estaminets des listes de souscription que l'on vient de relever ; leur montant sera adressé sous peu à Lille.

Son importance est, pour la liste déposée à la mairie, de 136 fr. 50 ; pour les listes domiciliaires, 242 fr. ; pour les listes des estaminets, 280 fr. 70 ; ce qui, avec la souscription votée par le Conseil municipal, fait un total de 959 fr. 20.

LILLE

Une réunion de la société des anciens militaires du Nord de la France. — Samedi dernier la société des anciens militaires du Nord de la France a inauguré son installation 5 et 7 rue de la Vieille-Comédie. L'assemblée a décerné la présidence d'honneur perpétuelle à la mémoire du regretté général Faidherbe.

MM. le général de France, commandant le 1er corps d'armée, le Préfet du Nord, et le Maire de Lille ont été nommés présidents d'honneur.

M. Eloir, chevalier de la Légion d'honneur, a été nommé président. Dans une improvisation pleine de patriotisme, il a remercié l'assemblée de l'estime qu'elle lui a témoignée.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 28 janvier.* — SINGULIÈRE VENGEANCE. — Le préposé des douanes Piquot avait surpris près du Pont de Forest un individu porteur d'un sac et ayant des allures suspectes : il l'arrêta et lui demanda ce qu'il avait en mains : il lui montra deux poules ; il commença d'abord par dire qu'il tenait ces volailles de l'un de ses cousins ; mais il finit par avouer qu'il avait enlevé les volatiles à M. J.-B. Picavet, cultivateur.

Jean Henrisse — c'est le nom de notre homme — fut arrêté : il est journalier à Wasquehal et est âgé de vingt-deux ans. Il prétend avoir commis ce larcin uniquement pour se venger de son ancien patron, M. Picavet, qui l'avait congédié. Henrisse est condamné à un mois de prison.

PERTURBATEUR. — Deux jeunes gens au bal Dominique à Roubaix, se disputaient il y a huit jours, un dimanche vers minuit : l'agent Vermant voulut mettre fin à la scène ; mais l'un d'eux, Louis Cabau, 34 ans, imprimeur à Roubaix, saisit Vermant par le cou et lui allongea un coup de tête dans la poitrine.

L'agent se rendit cependant maître du jeune homme et le conduisit au poste. Cabau est condamné à vingt quatre heures d'emprisonnement.

LA FRAUDE. — Eugène Damour, 48 ans, domestique à Remonville arrêté au Touquet, trois jours de prison. 500 francs d'amende. Philippe Pruvost, 57 ans, journalier à Houchicourt, arrêté à Wattrelos, dix jours, même amende. Il s'agissait pour tous deux de contrebande d'allumettes.

Concerts et Spectacles

Nous apprenons que les jeunes gens de la paroisse du Sacré-Cœur organisent pour le dimanche 17 février, à 6 h. 1/2 précises, au Patronage St-François de Sales, boulevard de Strasbourg, 115, une grande soirée dramatique et musicale au bénéfice des pauvres de la conférence St-Vincent de Paul.

Comme les cachets s'enlèvent avec une grande rapidité, nous engageons les personnes désireuses d'y assister de se procurer des cachets le plus tôt possible chez Mlle Marie Vaux, place du Sacre-Cœur, et chez M. Eug. Delporte, 45, rue du Curé. Prix des cachets 2,50 et 1 fr.

Madame Sans Gêne. — L'administration du Grand-Théâtre de Roubaix annonce la représentation de *Madame Sans-Gêne*, pour le mardi-gras. Cette pièce sera interprétée par la troupe de création au Vaudeville.

Tourcoing. — *Orphéonistes Crick-Sicks.* — La soirée intime que les orphéonistes Crick-Sicks donnent chaque année aura lieu, dans la salle de la place Leverrier, le samedi 9 février, à 8 heures 1/2 précises.

Le programme ne comprendra qu'une partie musicale, la seconde devant être consacrée aux danses. La commission croit devoir informer les intéressés que des mesures spéciales d'ordre et de surveillance ont été prises pour que seules les familles des membres honoraires et exécutants, et des demoiselles faisant partie des chœurs mixtes, aient l'accès de la salle.

Un registre sera déposé au contrôle, afin que les personnes qui ne rentrent pas dans les deux catégories désignées puissent souscrire la cotisation de membres honoraires. Le contrôle sera sérieusement exercé ; la commission invite donc les personnes étrangères à ne pas faire usage des cartes des membres honoraires et autres qui n'assisteraient pas à la soirée, et à ne pas se joindre aux familles auxquelles elles n'appartiennent pas, afin de ne pas être exposées à des ennuis toujours regrettables.

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome)

JEUDI 31 JANVIER

13e REPRÉSENTATION MUNICIPALE SUBVENTIONNÉE

FAUST

OPÉRA-COMIQUE EN 5 ACTES ET 10 TABLEAUX

Musique de Gounod

PRIX DES PLACES : Fauteuils, loges et baignoires 4,00 Pourtours, 2,50 ; 1re Galeries, 1,75 ; 2e Galeries, 0.60 cent. LOCATION : 25 cent. pour les places numérotées, 0.40 non numérotées, *chez M. Jubé, rue de la Gare.* (Téléphone

NORD

Un enfant brûlé vif dans un incendie à Fresnicourt. — Le feu s'est déclaré dans la maison des époux Hayez, à Fresnicourt, en l'absence des parents. Un enfant de quelques mois, qui était au berceau, a été trouvé carbonisé dans les décombres.

Un braconnier blessé à Gouzeaucourt. — Dans la soirée de vendredi, le nommé Degand, âgé de 62 ans, était occupé à chercher des petits oiseaux à l'aide d'une *lanterne sur la lisière du bois*, quand tout à coup il tomba sur le sol frappé d'une charge de plomb dans le côté gauche. Le braconnier qui a pu regagner son domicile supposa avoir été blessé par un garde forestier.

Abandon d'un enfant à Phalempin. Dimanche vers six heures du soir, M. Wagnon, passant derrière la gare de Phalempin, a trouvé un tout jeune enfant du sexe féminin paraissant âgé de six semaines. Le petit être était enveloppé dans des langes. Il a été confié aux soins de Mme Ballay, sage-femme. Une enquête est ouverte pour connaître la marâtre auteur de cet abandon.

Une mauvaise plaisanterie en chemin de fer. — Des jeunes gens, égayés sans doute par quelques libations ont tiré la sonnette d'alarme de l'express de Paris arrivant à Lille à 10 h. 45 du soir, entre Arras et Douai. Cette escapade qui a causé un retard d'un quart d'heure a valu une contravention à ses auteurs.

Un incendie à Rixpoède. — Dans la nuit d'avant-hier, un incendie a détruit la ferme occupée par les époux Debreck.

Les dégâts s'élèvent à 5.000 fr. et une enquête est ouverte pour connaître les causes.

La neige à Dunkerque. — Depuis hier matin, la *neige tombe avec abondance*. On signale à certains endroits plus de 30 centimètres de hauteur.

PAS-DE-CALAIS

L'hydrophobie dans le Pas-de-Calais. — A Carvin, un chien danois de forte taille appartenant aux époux Laurent Dujardin, devenu subitement furieux, s'est jeté sur un autre molosse, et l'a étranglé. Il a été immédiatement abattu.

A Saint-Pol, un chien atteint de la rage a été tué jeudi dans la cour de l'établissement Engrand-Labitte, aubergiste. Un autre chien, également enragé, a parcouru la ville et s'est dirigé vers Ramecourt.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DOMENGAROLLEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Pierre-Lucien Joseph, DOMEN, décédé à Croix, le 28 janvier 1895, dans sa 25e année, administré des Sacrements de notre mère Ste Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saluts Solennels qui auront lieu le mercredi 30 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Croix. L'assemblée à la maison mortuaire, contour du Crédiel, rue de l'Avenir, 11, à 3 heures. — L'Obit du mois se célébrera le lundi 4 mars, à 9 heures, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille DELERUE LAGACHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Charles DELERUE, décédé à Roubaix, le 28 janvier 1895, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi, Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Rassemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 38.

L'Association des Mères Chrétiennes fera célébrer un service en l'église Notre-Dame, le mercredi 30 janvier 1895, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Eugénie VANDROMME, épouse de Monsieur Léon VELGHE, membre de l'Association des Mères Chrétiennes, pieusement décédée le 27 janvier 1895, dans sa 55e année, administrée des Sacrements. — L'assemblée à l'Hôpital.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 30 janvier 1895, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Louise PIAT, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1894, dans sa 12e année administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 28 janvier.* — Pierre Gyselinck, rue de Soubise 13. — Alice Drey, boulevard Gambetta 53. — Germaine Delebarre, rue Salomon de Caus 9. — Prudence Verdegem, rue de France, cour Gosman 18. — Jeanne Vansoye, rue Boucher de Perthe 21. — Adeline Florin, rue de Courtrai 1. — Flore Leclercq, rue Deregnaucourt, cour Haquette 7. — André Leraillier, rue Sébastopol 1. — Berthe Taillier, rue St-Etienne 16. — Charles Lochegnies, place Chaptal 21. — André Hazebrouck, rue Colbert 20. — Marius Demettre, Hôtel-Dieu. — Sidonie Hespelle, Hôtel-Dieu. — Marcel Chantry, rue de Naples 145. — Marie Desbonnet, rue du Pile 77. — Flore Leclercq, rue Deregnaucourt, cour Haquette 7.

— *Mariages.* — Achille Ketelers, mécanicien, 31 ans, rue Turgot 94 et Rosalie Biset, marchande de beurre, 31 ans, rue Jacquart 44. — Gustave Fontaine, domestique, 35 ans, rue de l'Ouest 99 et Clémence Pierreuse, repasseuse, 41 ans, rue de l'Alma 24. — Emile Debakker, journalier, 25 ans, à Anseghem et Rosalie Driesens, tisserande, 37 ans, rue Philippe-le-Bon 19. — Fidèle Grimonprez, fileur, 23 ans, rue Pierre-Motte 9 et Victoire Guérin, servante, 22 ans, rue Pierre-Motte. — *Déclarations de décès.* — Léonard Bruyneel, 70 ans, rue de l'Epeule 185 — Odile Lueq, 58 ans, rue La Fontaine 85. — Narcisse Dhalluin, 53 ans, rue des Lignes 29. — Julienne Boursier, 49 mois, rue du Parc 11 — Louis Frère, 77 ans, rue St-Jean. — Rosalie Corfaits, 83 ans, rue St-Jean. — Pierre Delhaye, 72 ans, hospice civil. — Eugène Vandromme, 34 ans, Hôtel-Dieu. — Pauline Quartier, 4 mois, rue de la Lys 26. — Amélie Castelain, 77 ans, rue Descartes. — Adolphe Boelens, 22 ans, rue du Duc 10.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du dimanche 27 janvier.* — Jeanne Delfombe, rue Fin-de-la-Guerre. — Blanche Duseigne, rue de la Cloche. — Marthe et Germaine Lys, rue des Villas. — Gaston Debrabander, rue de la Croix-Rouge. — Angèle Pluvinage, rue du Flocon. — Berthe Ducoulombier, rue du Blanc-Seau. — Fernand Wattelon, rue du Cœur-Joyeux. — Jean Dhavelans, rue de Gand. — *Du 28.* — Maria Desrumaux, aux Orions. — Opportune Farvacque, place Charles Roussel. — *Déclarations de décès du 27.* — Pierre Delescluse, 79 ans, hôpital civil. — Jules Desmyttère, 11 mois, rue de Roncq. — Marie Beroo, 4 mois, rue des Parvenus 19. — Jeanne Flament, 5 mois, rue du Touquet. — Philippe Huygelaert, 78 ans, sans profession, Cité 12. — Charles Leman, 53 ans, cordonnier, rue de la Croix-Rouge. — Arthur Roose, 25 ans, pont de Neuville. — *Du 28.* — Alberic Derveaux, 3 mois, Phalempins. — Clémence Vandendresche, 27 ans, carrossier, rue du Faubourg 23. — Amand Beusquart, 21 ans, rattacheur, hôpital civil. — Justin Tréton, 79 ans, surveillant rue St-Joseph. — Marie Legrand, 25 ans, modiste, rue des Orphelins 7. — Catherine Delmasure, 75 ans, sans profession, rue St-Pierre 70. — Florentine Brunin, 53 ans, sans profession, rue de la Latte 166.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils.** 38750

BELGIQUE

Les procès de l'empoisonneuse d'Anvers et des anarchistes de Liége. — Le procès de Mme Joniaux s'éternise au milieu de l'indifférence et de la lassitude générales.

Je viens de relire le compte-rendu des dix dernières audiences. C'est mortel !

Pendant toute la semaine, à part quelques médecins et une demi-douzaine de pharmaciens et de droguistes chez lesquels Mme Joniaux achetait de la morphine par petites doses, à Bruxelles, à Anvers, à Molenbeek-Saint-Jean, le jury n'a guère entendu que des commérages.

Ce sont d'abord les anciennes amies de Mme Joniaux, des bourgeoises d'Anvers qui venaient faire la partie chez elle après dîner, et qui ne se consolent pas de l'avoir vue passer vingt-deux fois de suite au baccara. Aussi quelles rancunes de joueuses ! Celle-ci a vu Mme Joniaux faire la poussette : cette autre l'a aperçue dans la glace au moment où elle glissait une petite portée dans les cartes.

Une troisième, Mme Neef, chez laquelle l'accusée était venue exercer ses talents de société, s'est avisée de compter les cartes après que Mme Joniaux a constaté qu'il y en avait vingt-quatre de trop ! Séance tenante, Mme Neef *fit signer un procès-verbal par toutes les dames présentes* et interpréta à Mme Joniaux de remettre les pieds chez elle. Depuis lors, et jusqu'à l'arrestation de Mme Joniaux, Mme Neef n'a cessé d'être bombardée de lettres anonymes et il paraît qu'il y en avait d'un raide !...

L'été, Mme Joniaux opérait dans le cercle des étrangers de Spa. Elle y a été surprise au moins une fois, dissimulant un paquet de cartes bleues sur les genoux. Ce jour-là, précisément, elle avait donné cinq francs au garçon de la salle de jeu en le priant de changer les cartes roses en service, et de lui donner des cartes bleues, la couleur du lot portait la chance ! Le garçon prévint M. Delahaut, caissier du Cercle, qui l'a congédié :

— Garde tes cent sous, bois-les, et apporte-lui les cartes roses. Nous allons voir la tête de la princesse ! »

Le garçon apporta des cartes roses, et Mme Joniaux quitta la salle du jeu, toute rouge, trop heureuse de n'être pas expulsée avec éclat !

C'est à l'aide de cette honnête industrie, soutiendra le ministère public, que Mme Joniaux essayait d'équilibrer son budget, toujours en déficit — au calcul des experts — de 8 à 10.000 francs par an. Le ménage Joniaux disposait de 12 à 14.000 francs de revenus, mais Mme Joniaux, qui voulait toujours recevoir, toujours paraître, en dépensait régulièrement le double.

Aussi a-t-elle emprunté à Dieu et à diable ! quel défilé d'amies, de voisines, de banquiers, d'usuriers, voire de servantes, que Mme Joniaux a successivement « tapées » toujours pour payer des dettes sacrées, bien entendu, toujours pour sauver l'honneur d'un membre de sa famille, prenant de grands airs mystérieux et enjolant son monde avec une virtuosité extraordinaire !

Elle a emprunté au baron Ozy, gouverneur de la province d'Anvers ; au lieutenant-général baron Van der Smissen, aide de camp du Roi ; jusqu'à un malheureux jésuite, le R. P. Diesen, de Namur. Cette femme doit de l'argent à toute la Belgique !

Je passe sur les brocantages de bijoux, les renouvellements de billets, les visites au Mont-de-Piété, sur toute cette comptabilité occulte et compliquée dans laquelle les experts perdent leurs derniers cheveux.

— Si nous parlions un peu de l'empoisonnement ! s'est écrié Me Graux, fatigué de ce défilé fastidieux de prêteurs, de joueurs et de gens d'affaires !

On en a parlé de l'empoisonnement, mais si peu !

La question se pose toujours de savoir si Mme Joniaux a envoyé dans un monde meilleur son frère Alfred, sa sœur Léonie et l'oncle Van den Kerckhove.

Or, un témoin est venu affirmer que Léonie Ablay prenait de la liqueur de Fowler.

L'oncle Van den Kerckhove était un hercule, dit le docteur Molitor, qui l'a soigné, mais un hercule affaibli, qui consacrait aux dames des heures qu'il eût mieux fait de consacrer au sommeil. Personne n'a été surpris quand Mme Joniaux annonça qu'il avait été pris d'un coup de sang après un dîner pendant lequel il avait mangé comme quatre.

Reste Alfred Ablay. Ici, la défense plaidera probablement le suicide. Le cadavre était rempli d'arsenic, et il est fort difficile de plaider la mort naturelle.

Physiquement, certes, c'était un solide gaillard, buvant, dit un témoin, ses 365 absinthes par an, et le médecin d'assurances qui l'ausculte un mois avant sa mort ne lui a pas découvert la moindre trace de maladie organique.

Mais Alfred était las, découragé, pourchassé par ses créanciers, fatigué de végéter à Paris et de vagabonder de métier en métier sans pouvoir se tirer d'affaire :

— Si cette vie de déchéance continue, disait-il à un de ses amis, j'irai quelque jour f... ma carcasse dans la Seine ! »

Son hypocondrie s'était aggravée depuis la mort mystérieuse de son fils Lionel, retiré à Louvain, chez sa grand'mère, Mme Meskens, d'une pièce d'eau dans laquelle